



## Quand les roseaux passent à l'action

Certains habitants vivent dans ce qu'on appelle des zones d'assainissement autonome. Cela veut dire que ces habitations ne sont pas reliées à un système d'égouttage collectif. Le propriétaire doit installer un système d'épuration individuel pour traiter les eaux usées avant leur rejet dans la nature. Parmi les différentes solutions disponibles sur le marché, il existe un système d'épuration par filtre végétalisé : le système Epuval. Entièrement écologique, il traite les eaux usées domestiques noires (toilettes) et grises (eaux de buanderie, cuisine, salle de bains, etc.) en recréant les conditions d'un marais. Marc Wauthelet de l'asbl Epuvaleau nous en explique le principe.

### Comment fonctionne ce système ?

*"Il est constitué d'une fosse septique toutes eaux et d'un filtre planté ou végétalisé. Dans cette fosse, 30 à 50 % des matières et déchets organiques présents dans l'eau vont être éliminés grâce à la décantation. Ensuite, le trop-plein se déverse dans un bac qui alimente le filtre végétalisé. Ce bac est rempli de graviers dans lesquels sont plantés des roseaux. Les eaux usées seront épurées tout au long de leur cheminement dans le filtre et ce, principalement par l'action des micro-organismes qui se développent sur les racines et les graviers. Une fois les normes d'épuration atteintes, ces eaux peuvent être rejetées vers un fossé, un ruisseau, une mare, etc."*

### Quels sont ses avantages ?

*"Ce système élimine mieux les métaux lourds, ainsi que les germes pathogènes. Contrairement aux micro-stations, il ne nécessite pas d'apport d'énergie complémentaire. Et comme il n'a pas de bassin avec plan d'eau apparent, car les eaux s'écoulent sous la surface des graviers, on ne court pas le risque de voir se développer mouchettes et autres moustiques. Il ne demande pas non plus beaucoup d'entretien. Et enfin, ce système est reconnu et agréé par la Région wallonne."*

### Peut-on consommer cette eau ?

*"Non, ce n'est pas le but de ces systèmes. Le but reste l'épuration avant son rejet dans la nature. Je conseille d'éviter d'arroser votre*

*potager avec cette eau. Par contre, vous pouvez par exemple l'utiliser pour irriguer les arbres dans votre jardin."*

### Combien coûte ce système ?

*"Pour un système installé par une entreprise, il faut compter environ 6 000 euros. Mais Epuval est relativement simple à installer soi-même. Et là, l'investissement tombe aux alentours de 3 500 euros. Dans tous les cas, notre asbl fournit une assistance à l'installation. Les personnes qui sont dans une zone d'assainissement autonome peuvent recevoir une prime de 2 500 euros."*

**Plus de renseignements :**  
[www.epuval.be](http://www.epuval.be) -  
[www.epuvaleau.be](http://www.epuvaleau.be)